

Etudes soumises à l'évaluation du comité de lecture

Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Par Abdelmalek El Ouazzani

Professeur Faculté de Droit de Marrakech Université Cadi Ayyad

lundi 3 mars 2025

**Tous droits
réservés**



**جميع الحقوق
محفوظة**



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Introduction :

Pourquoi se soucier de ce qui est enseigné ailleurs en science politique est important ? De nos jours, de plus en plus d'étudiants recherchent à faire des études de Licence ou de Master en science politique en dehors de leur pays. Le personnel enseignant, dans les universités ou les instituts de science politique, est lui-même de plus en plus embauché à l'échelle internationale, et les opportunités pour les universitaires. Que ce soit en Europe, ou en Amérique du Nord, beaucoup d'universités favorisent des programmes d'échange de personnel et d'étudiants, et de nombreuses proposent des programmes d'étude ou de formation à l'étranger à leurs étudiants. Les programmes de double diplomation avec des universités d'autres pays sont de plus en plus nombreux, et la science politique s'internationalise ainsi.

Les associations de science politique, à travers le monde, jouent un rôle de jonction et de réseau international entre les chercheurs; les programmes de l'Association internationale de science politique de même que ceux des associations américaine (APSA)¹, canadienne (ACSP)² ou française (AFSP)³, ou encore du Consortium Européen de la Recherche Politique (ECPR)⁴ constituent des sortes de cadres et de guides, que ce soit en matière de recherche, ou en matière d'émergence de nouvelles problématiques que l'enseignant et le chercheur de la matière doivent suivre et prendre en compte, s'ils veulent prendre part aux efforts de développements de la discipline.

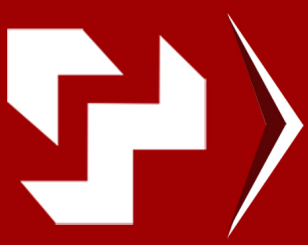
Pour l'enseignant, il y a donc des considérations d'ordre didactique qui s'imposent et que nous espérons éclairer dans ce papier bien que nous sachions que la recherche peut ne concerner qu'une part des enseignements. Tout ce qu'un enseignant est appelé à dispenser dans ses cours ne concerne pas spécialement ses préoccupations en tant que chercheur, mais combien de programmes de recherche ont été développés dans le cadre de l'enseignement. Mais ce n'est pas là la question qui nous préoccupe. C'est plutôt celle qui consiste à savoir quoi enseigner quand on prétend le faire en matière de science politique ; c'est là une des nombreuses exigences didactiques auxquelles l'enseignant doit faire face.

¹ <https://apsanet.org/>

² <https://cpsa-acsp.ca/?lang=fr>

³ <https://www.afsp.info/>

⁴ <https://ecpr.eu/>



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

D'une manière générale, l'enseignement de la science politique doit être imprégnée par le souci de l'universalité, celui de répandre les objets de base, sans lesquels aucune analyse du politique n'est possible et qui répondent à peu près classiques tels que le pouvoir, l'Etat, les institutions politiques, la domination, l'obéissance, les mouvements politiques, le comportement et la socialisation politiques, les élites politiques, les idéologies, etc.

Mais cet enseignement est aussi souvent imprégné par les paradigmes dominants et qui sont liés de près au contexte politique dans lequel les politologues se meuvent. Ainsi, le contexte de la guerre froide a imposé certains thèmes qui paraissent aujourd'hui dépassés car liés à la confrontation Est-Ouest et aux combats idéologiques. Après la chute de l'URSS et le mur de Berlin, l'étude des sciences politiques a évolué pour se placer dans le cadre de la recherche d'un nouvel ordre international et la question des transitions démocratiques. Et, outre les préoccupations engendrées par la montée des mouvements terroristes, ce sont des thématiques telles que la durabilité et la protection de l'environnement qui font aussi office de cadres pour la réflexion en science politique, au moment où « la communauté des sciences politiques est devenue de plus en plus internationalisée grâce à la croissance des connexions mondiales et des sections organisées »⁵.

Comment se situer dans ces débats et quels objets choisir d'enseigner de préférence en fonction des exigences que nous avons définies plus haut ? Ce sont là des exigences didactiques.

1. Exigences didactiques

Au départ de cette réflexion se trouvent un certain nombre de considérations didactiques et scientifiques. Celles-ci ont trait non seulement à la définition de la science politique elle-même, c'est-à-dire à son contenu, à ses objets mais également à ce qui doit être tenu pour fondamental et obligatoire à en enseigner, et ce qui peut, sans risque de lacunes graves, être laissé à plus tard.

La difficulté est plus grande lorsqu'on est chargé d'enseigner un cours d'initiation à la science politique dans une faculté de droit, c'est-à-dire dans une faculté où l'enseignement des matières pouvant toucher de près aux domaines de la discipline mais enseignées de manière disparate (Droit constitutionnel, régimes politiques comparés, histoire des idées politiques, politiques publiques..) est noyé au sein du droit public, créant ainsi

⁵ Cf. Alasdair Blair and al, "Teaching Political Science in Times of Conflict", in Journal of political Science Education, Vol 20, 2024, Issue 3.



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

l'illusion chez beaucoup de chercheurs et d'enseignants qu'ils font office de politologues alors que ce sont des juristes qui s'intéressent à la chose politique.

Sur le plan didactique, la question que tout enseignant devrait, ou plutôt doit, se poser quand il a la charge d'une matière à enseigner est la suivante: « que dois-je enseigner de manière à ce que mes étudiants soient au niveau des connaissances de ce qui est enseigné ailleurs dans le monde? Si la science politique est une science sociale qui aspire à l'universalité comme les autres, son enseignement doit chercher cette universalité partout où il se trouve ».

2. Universalité de la discipline et difficultés de l'enseigner

L'enseignement de la science politique doit d'abord s'embarrasser d'aborder ce qui paraît être universellement partagé comme préoccupations de la discipline, ce qui paraît être à savoir, peu importe le contexte culturel ou politique dans lequel on se trouve. Il n'y a pas une science politique spécifiquement américaine, une autre spécifiquement française, et une autre marocaine et l'autre algérienne, indienne, iranienne, chinoise, etc. Il y a des contextes différents auxquels que l'on cherche à comprendre et expliquer en utilisant les outils que nous offre la science politique.

La science politique, comme toute science sociale, est par nature comparative, et la spécificité ne doit pas être considérée, comme une singularité.

On ne doit en aucun cas se prévaloir de la spécificité du pays où l'on se trouve pour méconnaître l'enseignement des objets qui sont considérés universellement comme des objets centraux et inévitables de la science politique. Toute la difficulté se trouve alors dans l'identification de tels objets, vue que la science politique embrasse tous les domaines de la vie et entretient des rapports étroits avec toutes les disciplines ; cela ne veut pas dire que le politologue ou l'enseignant de cette matière doive être encyclopédiste, à la manière des savants du XVII^e siècle, mais tout simplement qu'il doit être ouvert aux apports des autres disciplines.



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

La science politique est enseignée dans la totalité des universités du monde, mais il n'y a aucun consensus sur le contenu de ces enseignements, ce qui pose la question de sa nature. Ceci est dû à la nature même de la discipline : A l'orée de toutes les sciences sociales et disciplines (histoire, économie, anthropologie, sociologie, politique mondiale, relations internationales, théorie politique, histoire des idées politiques, philosophie), la science politique paraît les englober, ou, au moins, partager avec elles l'ensemble de ses paradigmes, théories et méthodes.

Toutefois, la science politique est enseignée dans la totalité des universités du monde, mais il n'y a aucun consensus sur le contenu de ces enseignements. Ceci se reflète sur la nature même de ses objets.

3. Comment alors définir des objets « spécifiques » à la science politique ?

Une étude sur les enseignements de la science politique en France⁶, publiée par Pierre Favre et Jean-Baptiste Legavre, nous livre les informations suivantes : L'enquête a rassemblé des cours de science politique programmés dans les instituts d'Études Politiques (IEP) et les facultés de droit. L'enquête a aussi répertorié les thèmes proposés lors des concours de l'agrégation de science politique et en a montré l'extrême diversité. Ce qui ressort de cette étude est qu'il n'y a pas de consensus absolu sur le contenu des enseignements, donc sur les objets mêmes de la discipline.

Mais ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas des objets « privilégiés ». Cela signifie simplement que les objets sont tellement nombreux et variés qu'il est difficile de faire un choix rationnel sur ce qui devrait être enseigné de préférence afin de justifier la dénomination « cours de science politique ».

Les objets privilégiés paraissent être ceux qui sont censés définir la science politique elle-même : l'État, le pouvoir, les partis et mouvements politiques, la socialisation politique, la culture politique, les Grands paradigmes (systémique, fonctionnaliste, structuro-fonctionnalisme, institutionnalisme, néo-institutionnalisme.). Mais ces objets sont-ils communs à tous les enseignements de science politique ?

3.1. Des objets communs ?

⁶ Enseigner la science politique, Paris, l'Harmattan, 1998



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Ce que remarque Pierre Favre à propos des enseignements de la science politique en France peut se vérifier, à une moindre échelle, au Maroc, voire dans de nombreux pays où cet enseignement est dispensé et, la plupart du temps fait par des enseignants de statuts et d'origines diverses ; au Maroc, nombre d'entre eux proviennent purement et simplement du droit public.

Le dilemme pour l'enseignant, dans le choix de ce qu'il va proposer aux étudiants comme contenu, n'en est que plus grand.

Que choisir ? Quels les objets sont le plus communément enseignés, en priorité, dans la majorité des universités du monde ?

Nous avons, inspirés, dans ce sens, par les travaux de Pierre Favre en particulier, jugé qu'il serait d'un intérêt certain d'opérer une revue comparative des enseignements de la science politique dans les universités les plus réputées dans le domaine, mais aussi celles que l'on peut a priori comme nécessairement différentes comme l'université de Pékin.

4. Comment se présentent alors les programmes de science politique ?

Deux voies s'offriraient, selon Pierre Favre, à celui qui voudrait classer les enseignements de la science politique : celle qui consiste à s'intéresser aux contenus des cours, à la manière de J.B. Legavre⁷ et celle qui consiste « à présenter de manière logique les choix qui s'offrent s'agissant de la conception des cours et des méthodes d'exposition jugées pédagogiquement appropriées »⁸.

4.1. Des objets canoniques ?

Comment détecter un objet canonique ? Cette question posée par J. B. Legavre⁹ permet de s'interroger autrement sur le travail de l'enseignant.

Si l'on devait mettre à la disposition des étudiants un enseignement, voire un manuel de science politique, quel en serait le centre de gravité ? Quels en seraient les thématiques les plus saillantes ?

⁷ Voir enseigner la science politique, pp 37-63,

⁸ Favre, idem, p.23

⁹ Idem, p.91



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Cette question ne concerne pas le seul cours de la science politique ; elle doit être posée par tous ceux qui sont chargés d'enseigner une matière au niveau de l'université, et avant tout, ceux qui sont chargés d'établir les programmes et en dessiner les syllabus.

Pour ce qui est de la science politique, l'enquête qu'a menée Pierre Favre sur les 36 enseignements répertoriés, sont proposés 36 cours différents. D'aucuns privilégient le thème du pouvoir, d'autres les partis politiques, d'autres encore les institutions, et selon l'intérêt de l'enseignant la culture politique ou les comportements politiques.

Bruno Etienne s'interrogeait autour de la centralité du thème du pouvoir s'interrogeait si le pouvoir n'était pas finalement le seul véritable objet de la science politique, et si Etienne de la Boétie n'avait posé la seule question qui vaille, celle de l'obéissance. Autrement, il s'interrogeait si la science politique était une science¹⁰.

L'embarras est si grand que certains intitulent leurs manuels « Droit constitutionnel et Science politique », tout en déniaient à la science politique tout caractère de scientificité ; leur analyse devient alors purement juridique, tel Bernard Chantebout qui affirmait que la science politique n'a de science que le nom¹¹ bien que le contenu de son manuel ait été éminemment politique puisqu'il traite des thématiques de L'Etat, la constitution, l'organisation verticale de l'Etat (Etats unitaires et Etats fédéraux), l'Etat libéral et la formation des concepts fondamentaux du droit constitutionnel, la démocratisation des systèmes politiques (le Pouvoir, auxiliaire des libertés collectives), les régimes politiques contemporains : le Pouvoir, organisateur de la croissance, l'évolution politique du régime de la Ve république. Il a fini par supprimer le terme science politique du titre de son ouvrage¹², mais cela n'enlève en rien le caractère politique des objets ainsi traités.

Pourquoi un tel embarras ? Est-ce parce que les frontières entre ces disciplines sont si minces que le constitutionnaliste, lorsqu'il parle des régimes politiques ne sait plus vraiment dans quel cadre il se situe ? Il est pourtant clair que l'analyse des systèmes constitutionnels, ainsi que celles des régimes électoraux ne peut se faire par le seul truchement du droit.

¹⁰ Béatrice Mabilon-Bonfils et Bruno Etienne, La science politique est-elle une science ? Flammarion, 1998

¹¹ La 16e édition (Armand Colin, 1999) portait encore cet intitulé ;

¹² Le titre en 2008 (collection Sirey Université), porte seulement l'intitulé « droit constitutionnel ».



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Ou bien, est-ce parce que les objets changent d'importance au gré des changements des paradigmes ? Et ceux-ci ne changent-ils pas, eux-mêmes, au gré de l'évolution de la vie politique. Les enseignants peuvent souvent être influencés dans leurs choix par les changements qui s'opèrent dans la vie politique de leur pays et, sans s'en rendre véritablement compte, privilégier un ou des objets, au détriment d'autres. Comme le remarquait Hugues Portelli, « la crise de l'Etat-nation et de son organisation centralisée dévie l'angle d'approche vers son étude en termes de fédéralisation ou de régionalisation. De même qu'elle avait abouti à l'abandon de l'institutionnalisme, avant que ce dernier ne refasse son retour avec l'Etat comme objet central de la science politique¹³.

L'enseignement de la science politique est quelque part lié aux choix, positions et combats idéologiques de ceux qui en établissent les programmes, quand ce n'est pas le choix de l'enseignant lorsqu'à l'intérieur d'un chapitre, une thématique, il choisit de mettre l'accent sur tel ou tel aspect, tel auteur, ou telle théorie, ou doctrine. Comme exemple, Fabien Jobard, explique parfaitement le rapport qu'il y a eu entre l'évolution de la science politique allemande et les combats politiques que la société allemande a connus : « La science politique, en Allemagne, écrit-il, est une science de combat ; du moins à ses moments fondateurs. Sous la République de Weimar, elle engageait son savoir à la défense de la Constitution et de son idéal social. Après la guerre, imposée dans l'université par les « émigrés » et les Américains, elle voulait transformer les élites, les convertir aux vertus de la démocratie parlementaire. A la fin des années 1950, devant des manifestations de résurgences pro-nazies, elle fut rendue obligatoire à l'école. Dix ans après, critiques et marxistes s'en emparèrent, pour la faire arme théorique du combat, en vue de l'abolition des rapports de domination »¹⁴.

Pour le cas français, Pierre Favre aurait tendance à lier l'apparition et l'évolution de la science politique à certains faits, telle la création de l'École libre des sciences politiques par Émile Boutmy, ainsi que la publication par André Siegfried du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*. Mais François Goguel, dans une note critique du livre de Pierre Favre, montre que d'autres faits, comme la nationalisation de l'École libre, la création de l'IEP de Paris, ainsi que d'autres IEP en Province, ont été, au même titre que les échanges universitaires, des facteurs d'impulsion des développements de la science politique française.

Gabriel A. Almond, The Return to the State, in The American Political Science Review, Vol. 82, No. 3 (Sep., 1988), pp. 853-874

¹⁴ Fabian Jobard, « Les mutations sociales et politiques de la science politique allemande contemporaine », in Politix, vol 15, 2002, p.89



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Cependant, François Goguel oublie, par ailleurs, que Pierre Favre fait remonter la naissance véritable de la science politique à après 1945¹⁵.

Les tâches de l'enseignant et du chercheur sont ainsi à définir. Qui doit guider qui ?

4.2. Quelques manuels :

Si l'on consulte un des derniers manuels de science politique parus en France, bien que cela fait deux ans, qui est le **Nouveau manuel de science politique**¹⁶, nous retrouvons la même diversité que chez les autres manuels. Ce dernier se compose de douze chapitres comprenant les sujets suivants :

- Genèses des groupements politiques ;
- figures historiques de l'état parlementaire ;
- différenciations des formes de pouvoir (fascisme, soviétisme ; Chine, Inde, Monde arabe, Afrique, es transitions démocratiques (Amérique Latine, Afrique, Europe centrale et orientale) ;
- le champ du pouvoir (le pouvoir de la force, les forces armées, le pouvoir judiciaire, le pouvoir économique, les groupes d'intérêt, les grands patrons et la politique, le pouvoir religieux et l'état en France) ;
- la domination bureaucratique (les hauts fonctionnaires et la politique, administration et pouvoir local, l'action publique,) ;
- le champ politique (le recrutement social des professionnels de la politique, les institutions politiques, l'opération électorale, le travail de mobilisation électorale, les explications du vote) ;
- l'entreprise partisane ; les mobilisations ;
- le travail de mise en forme symbolique de la politique (mises en scène du pouvoir politique, intellectuels et politique, médias et politique) ;

¹⁵ Pierre Favre, « La Science politique en France depuis 1945 », in *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, Vol. 2, No. 1, Social Policies: A Comparison (1981), pp. 95-120

¹⁶ Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort, Paris, La Découverte, 2015



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- la construction européenne ; les relations internationales (la théorie des relations interétatiques, espaces de pouvoirs nationaux, espaces de pouvoir internationaux, les flux internationaux : ordre politique et changement social).

Le « *Traité de science politique* » publié, il y a presque quarante ans, par Jean Leca et Madeleine Grawitz a pendant longtemps constitué pour le public francophone une référence en matière d'objets de la science politique.

Il se compose de quatre tomes :

Le premier tome, intitulé *La science politique, science sociale : l'ordre politique*, présente de manière critique la notion de théorie politique, le pouvoir (Philippe Braud), y compris ce qu'il est pour les anthropologues (Georges Balandier), le comparatisme (Jean Blondel);

Le second tome est consacré aux régimes politiques contemporains :

Le troisième est consacré à des thèmes tels que :

- psychologie et politique ;
- science politique et psychanalyse ;
- la socialisation politique ;
- les cultures politiques ;
- Participation et comportement politique ;
- L'engagement politique ;
- L'orientation du comportement politique ;
- Les groupes politiques dans leur environnement ;
- L'interaction des groupes politiques ;



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-Communication et action politique :

-Langage et politique ;

-Médias et politique ;

-Élites et leaders : L'action de l'Etat ;

-différenciation et dédifférenciation.

Le quatrième tome est, lui, consacré à des thèmes comme :

-les politiques publiques (politiques institutionnelles ;

-les politiques industrielles, agricoles, celles du cadre de vie,

-les politiques sanitaires, culturelles, politiques des autorités locales, politique étrangère.

Quand on visite les programmes des universités à travers certains de leurs Handbooks, on est dérouté par l'extrême diversité de leurs objets.

Si l'on prend, par exemple « *A New Handbook of Political Science* » de l'Université d'Oxford, nous trouvons qu'il privilégie les chapitres suivants: Institutions politiques, les comportements politiques, la politique comparée, les politiques publiques et l'administration, l'économie politique et enfin les relations internationales.

Comme on peut le voir, les thèmes de l'Etat et du pouvoir, comme objets spécifiés sont absents; les partis politiques sont traités au sein des institutions (dans et en dehors du parlement).

The « Oxford handbook of Contextual political Science présente les approches suivantes :

-Approches: choix rationnels, Institutionnalisme, Institutionnalisme historique, Institutionnalisme constructiviste, anciens Institutionnalismes.

-Institutions :

-State Building, Constitutions,



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Institutions territoriales,
- Exécutif et législatif, Fédéralisme,
- institutions économiques internationales,
- partis politiques.

Le choix est donc restreint par rapport aux autres universités, mais il dénote une volonté de spécialisation dans tout ce qui touche à l'institutionnel.

L'autre manuel d'Oxford est "*Oxford Handbook of Political Science*". Les thématiques qu'il propose comme objet possible d'étude et d'enseignement sont aussi nombreux et divers que ceux proposés dans les universités américaines que nous verrons plus loin. Ainsi, ces objets sont les suivants, et il y en a en 52 :

Théorie politique :

- Aperçu de la théorie politique
- Méthodologie normative
- La théorie dans l'histoire : problèmes de contexte et de récit
- La justice après Rawls
- La modernité et ses critiques

Institutions politiques

- Les anciens institutionnalismes : un aperçu
- L'élaboration du « nouvel institutionnalisme »
- Constitutions comparées
- Les partis politiques dans et hors des législatures



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-L'État régulateur ?

Droit et politique :

- Aperçu du droit et de la politique : l'étude du droit et de la politique

- La judiciarisation de la politique

- Comportement judiciaire

- Droit et société

- Théorie féministe et droit :

Comportement politique

- Aperçu du comportement politique : comportement politique et politique citoyenne

- Psychologie politique et choix

- Électeurs et partis

- Comportement législatif comparé

- L'intolérance politique dans le contexte de la théorie démocratique

Analyse politique contextuelle :

- Aperçu de l'analyse politique contextuelle : cela dépend

- Ontologie politique

- La logique de la pertinence

- Pourquoi et comment le lieu est important

- Pourquoi et comment l'histoire est importante



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Politique comparée :

- Aperçu de la politique comparée
- Guerre, commerce et Formation de l'État
- Quelles sont les causes de la démocratisation ?
- Systèmes de partis
- Clientélisme politique

Relations internationales :

- Aperçu des relations internationales : entre utopie et réalité
- Le nouveau libéralisme
- L'école anglaise
- Des relations internationales à la société mondiale
- Les grandes questions de l'étude de la politique mondiale
- Six souhaits pour une discipline des relations internationales plus pertinente

Économie politique :

- Aperçu de l'économie politique : la portée de l'économie politique
- Méthodes économiques dans la théorie politique positive
- Capitalisme et démocratie
- Politique, délégation et bureaucratie
- Les fondements évolutifs de l'action collective



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Politique publique :

- Aperçu des politiques publiques : le public et ses politiques
- Facteurs sociaux et culturels : contraintes et facilitations
- Dynamique des politiques
- Recadrer les politiques problématiques
- Réflexions sur l'analyse des politiques : mettre en pratique Ensemble à nouveau

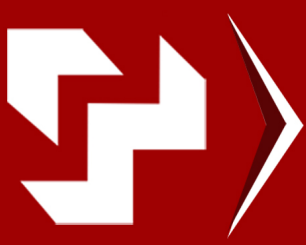
Méthodologie politique :

- Aperçu de la méthodologie politique : mouvements et tendances post-comportementales
- Causalité et explication en sciences sociales
- Expériences sur le terrain et expériences naturelles
- L'étude de cas : ce qu'elle est et ce qu'elle fait
- Intégration des méthodes qualitatives et quantitatives

Un autre Handbook de référence en la matière est « *The 21 st Century Political Science* », édité par John T. Ishyama et Marijke Breuning¹⁷ de **North Texas University**. Les matières qu'il contient sont si nombreuses qu'elles finissent par donner l'impression d'un répertoire. Elles sont au nombre de 99, mais l'on peut estimer, à raison, que s'ils les ont retenues, c'est qu'ils estiment qu'elles sont essentielles à une bonne formation en la matière. Elles se présentent comme suit :

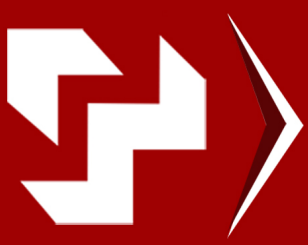
Approches générales en science politique	52. Droit international
	53. Politique environnementale

¹⁷ Edité par Sage Productions, 2011



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

1. Histoire de la discipline	internationale
2. Postmodernisme	PART IV. POLITICAL SCIENCE
3. Néo institutionnalisme	METHODOLOGY (méthodologie)
4. Systémisme	54. Évolution de la science politique
5. rationalité et choix rationnels	55. Le positivisme et ses critiques
6. Théorie de l'Agent	56. Le constructivisme
7. Psychologie politique	57. L'analyse régressive
8. Straussiens	58. Analyse de contenu
COMPARATIVE POLITICS (Politique comparée)	59. Analyse longitudinale
9. Théorie des systèmes et le structuro-fonctionnalisme	60. Recherche quantitative versus qualitative
10. Développement politique et modernisation	61. L'enquête
11. Étatisme	62. l'expérimentation
12. Dépendance et développement	63. Théorie formaliste et modélisation spatiale
13. Guerres civiles	64. Théorie des jeux
14. Terrorisme	PART V. POLITICAL THOUGHT (pensée politique)
15. Coups d'États politiques et militaires	65. The Anciens
16. Conflits politiques	66. Pensée politique asiatique



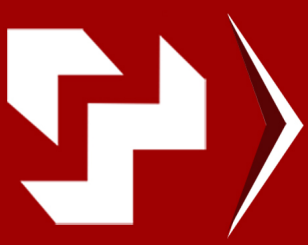
Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

17. Conflits ethniques	67. Pensée politique musulmane
18. Partis politiques (comparaison) et organisations	68. Pensée politique chrétienne
19. Comparaison des systèmes électoraux	69. Les libéraux classiques et les libéraux modernes
20. Fédéralisme, Confédéralisme, Systèmes unitaires	70. Les libéraux néoclassiques
21. Présidentialisme Versus Parlementarisme	71. La pensée démocratique moderne
22. Politiques judiciaires comparées	72. Libéralisme moderne, conservatisme et libertarisme
23. Société civile	73. Anarchisme
24. Culture politique	74. Nationalisme
25. Religion en politique comparée	75. Fascisme et National-Socialisme
26. Identités politiques et ethniques	76. Marxisme
27. Mouvements sociaux	77. Révisionnisme and Social-Démocratie
28. Politique et Genre	78. Léninisme, Communisme, Stalinisme, and Maoïsme
29. Politiques environnementales comparées	79. Le socialisme dans les pays en développement
30. Totalitarisme and Autoritarisme	PART VI. AMERICAN POLITICS (politique américaine)
31. « Semi autoritarisme »	
32. Modèles de Démocratie	80. La fondation du système politique américain



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

33. Processus de démocratisation	81. Politiques urbaines
34. Méthodes comparées	82. Media and Politique
35. Etudes de cas	83. Congrès des États-Unis
PART III. INTERNATIONAL RELATIONS (relations internationales)	84. La présidence
36. Histoire des relations internationales	85. La politique judiciaire
37. Réalisme and Néoréalisme	86. La bureaucratie américaine
38. Idéalisme and Libéralisme	87. Groupes d'intérêts et pluralisme
39. Dépendance et système-monde	88. Le fédéralisme américain
40. Analyse des politiques étrangères	89. Les partis politiques américains
41. Le féminisme en relations internationales	90. L'Etat et le gouvernement local
42. Leadership et prise de décision	91. Politiques publiques et administration
43. Équilibre des pouvoirs	92. Campagnes électorales
44. Théorie de la dissuasion	93. La socialisation politique
45. Rivalités, conflits et guerres interétatiques	94. Le comportement électoral
46. La paix démocratique	95. La politique étrangère américaine
47. Ressources et rentes	96. Race, ethnicité et politique
48. Interdépendance complexe et	97. Genre et politique aux USA
	98. Religion et politique en Amérique
	99. Approche LGBT (études sur les



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

globalisation	minorités sexuelles)
49. Économie politique internationale et commerce	
50. Acteurs non étatiques des relations internationales	
51. Organisations internationales	

4.3. Quelques programmes d'universités dans le monde:

4.3.1. En France

5. En France

L'ouvrage dirigé par Pierre Favre (Enseigner la Science Politique) présente une analyse de différents cours, mais c'est le chapitre intitulé « cinq cours parmi d'autres » qui en présente les plans commentés. Ce que l'on peut retenir de ces plans, c'est d'abord le fait qu'ils présentent des cours structurés, organisés, et dont l'objectif est de donner de la matière la vision la plus cohérente possible à des étudiants qui sont encore en phase de familiarisation.

Le premier, présenté par Bernard Dorandeu¹⁸, est organisé en sept parties : 1. la différenciation du politique, comprenant les dynamiques de l'Etat en Europe (genèse, féodalités, unification des territoires, frontières), 2. Démocratie et totalitarisme ; 3. L'invention du suffrage universel ; 4. l'analyse des comportements politiques ; 5. la construction des organisations comprenant les mode de sociabilité et de politisation, les partis politiques et la division du travail politique ; 6. Les partis politiques en France, et 7. Espace public et opinion publique.

¹⁸ Pages 246 à 252



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Le deuxième cours¹⁹ a une toute autre dimension et traite de sujets différents bien que l'Etat soit un sujet commun. Mais ce dernier n'est pas abordé du point de vue classique du droit constitutionnel ou du droit internationale public, avec ses composantes classiques que sont le territoire, la population, l'autorité, la souveraineté, mais du point de vue de la sociologie de l'Etat, avec Max Weber et Émile Durkheim et le marxisme²⁰. La première partie du est organisée autour de : 1. Les cadres de la vie politique (univers politique et ses caractéristiques ; 2. la relation au pouvoir, dans et hors de l'Etat (Clastres et Foucault) ; 3. L'institutionnalisation de l'univers politique, comprenant la sociogenèse de l'Etat, ses processus historiques les différentes formules de modernisation, l'Etat-nation. La deuxième partie, elle, comprend les cultures politiques, avec les instances et processus de socialisation, les théories de la déviance et la violence politique ; elle s'intéresse également à l'engagement politique, vote, participation et formes de protestation. Elle s'intéresse également à la dynamique des idéologies et enfin aux acteurs de la vie politique que sont les élites, avec les théories des élites, la professionnalisation de la politique et son impact sur la démocratie.

Voilà déjà deux cours destinés à la même catégorie d'étudiants, avec des contenus complètement différents.

Le troisième cours²¹aborde l'Etat (genèse, place dans la société internationale et crise). Il aborde également les régimes politiques (pluralistes, autoritaires et totalitaires), les partis politiques (clivages, grandes familles partisans et systèmes de partis), le rôle des partis et leur fonctionnement. Les cultures politiques, la légitimité, la participation politique, l'action collective et la représentation politique sont autant de chapitres constituant la deuxième partie intitulée l'Action politique.

L'on peut déjà remarquer les différences entre les trois cours, mais on peut également relever que l'Etat, les cultures politiques et les partis constituent des objets communs à au moins deux d'entre eux bien qu'ils soient abordés sous des angles différents.

¹⁹ Présenté par Michel Hastings, pp. 243-260

²⁰ Nous sommes ici proches des thèmes et auteurs traités dans l'ouvrage « la sociologie de l'Etat » de Bertrand Badie et Pierre Birnbaum.

²¹ Présenté par Justin Daniel, pp. 261-269



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Le plus pertinent serait que l'État soit abordé du point de vue de la sociologie de l'État, vu qu'il constitue un des chapitres importants du droit constitutionnel, mais aussi du droit et des relations internationales, enseignées, par ailleurs au Maroc, la même année.

Il faut également remarquer que - et on ne saurait grandement insister sur ce point - les relations internationales sont considérées comme une matière faisant partie intégrante de la science politique ; mais elle n'est intégrée complètement dans les cours et modules de la discipline qu'en dehors de la France et les pays qui en suivent le modèle.

Ce ne sont là que quelques exemples ; pour ce qui voudrait avoir accès si ce n'est à l'ensemble, du moins à leur majorité des syllabus des cours en France, nous recommandons de recourir à l'ouvrage « Enseigner la science politique » que nous avons cité plus haut.

5.1.1. En Amérique

Nous avons séparé volontairement les Handbooks des programmes tels qu'ils figurent sur les sites des universités que nous avons choisi de prendre comme exemples, du fait de leur réputation en la matière.

L'Université de Berkeley qui semble vouloir se spécialiser dans la politique comparée offre à ses étudiants une telle diversité de modules que quiconque en perdrait le nord. En effet, plus de cents modules, allant de la politique américaine, à la politique et la société chinoises, en passant par la politique africaine, les relations internationales, les partis politiques, ou encore les comportements politiques et électoraux, etc.. Ceci montre à quel point, il paraît difficile de cerner les objets considérés comme légitimement faire partie des enseignements de la science politique.

A l'université de Chicago, l'offre est encore plus disparate. On y trouve : « Politique africaine afro-américaine, la démocratie et la révolution des technologies de l'information, la démocratie, Alexis de Tocqueville, la Justice internationale, la politique des grandes puissances au dix-neuvième siècle, le bonheur, les choix des groupes, l'insurrection, le terrorisme et la guerre civile, la politique comparée, la Philosophie politique, les histoires florentines de Machiavel, ou encore la théorie de la justice, ou les études chinoises ». L'État-nation est présent mais en relation avec la guerre, et non en tant qu'objet d'étude.



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Quant à **l'université de Harvard**, elle propose un programme de science politique aussi disparate et aussi varié mais dominé par des études de sécurité, de géopolitique et de relations internationales, de manière générale (conflits, jihad, stratégie, armes nucléaires...).

L'université de Princeton, elle se distingue par l'accent qu'elle met, dans le choix de la cinquantaine de modules qu'elle propose, dans le cadre de la science politique, sur la théorie politique, antique, médiévale et moderne, sur la politique comparée, ou encore la justice distributive, les mouvements sociaux et la pensée radicale. On pourrait multiplier les exemples des universités américaines ; on trouvera toujours une extrême diversité entre leurs enseignements. Mais l'on pourrait tout de même remarquer que la politique comparée, les relations internationales, la politique intérieure, toutes institutions comprises constituent des thématiques communes aux enseignements proposés.

L'on pourrait aussi s'étonner que l'Etat n'est présent qu'à travers les théories institutionnaliste ou néo institutionnalistes, ou d'autres approches.

Les partis politiques figurent également parmi ces objets mais paraissent secondaires.

Est-ce dû au fait que l'on a construit un consensus sur la crise des partis ? Ou bien, est-ce dû au fait qu'aux États-Unis, les partis sont devenus un objet banal de la vie politique, et comme tels, ils ne mobilisent plus les chercheurs, contrairement aux partis européens.

Au Canada, l'Université de Capilano offre une quarantaine de modules variés, touchant au droit international, aux relations internationales, à la politique comparée, à la pensée politique, mais aussi aux études de la politique locale, américaine et canadienne ; on ne peut que constater la diversité qui donne l'idée que l'on cherche à travers ces modules à donner aux étudiants une culture aussi générale que possible.

Mais les domaines classiques de la théorie politique, des études politiques comparées et des « Areas Studies » demeurent présents, voire dominants.

L'université de Buenos Aires propose des enseignements non moins variés, et ce sur trois « cycles » :

– Introduction à la pensée scientifique



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Introduction à la connaissance de la société et de l'État
- Sciences politiques
- Sociologie
- Économie
- Anthropologie – Fondements de la science politique
- Théorie politique et sociale I
- Économie
- Théorie politique et sociale II
- Histoire contemporaine
- Philosophie et méthodes des sciences sociales
- Histoire de l'Amérique Latine
- Théorie sociologique
- Techniques de recherche en sciences sociales
- Théorie politique contemporaine
- Histoire de l'Argentine
- Théorie et droit constitutionnels
- Sociologie politique
- Philosophie
- Théorie des relations internationales



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Opinion publique
- Systèmes politiques comparés
- Administration et politiques publiques
- Théorie et philosophie politiques
- Politique comparée
- Relations internationales
- Politique latino-américaine
- Opinion publique et analyse politique
- Etat, Administration et Politiques Publiques

5.1.2. En Europe

L'**université de Heidelberg** qui reste l'une des universités les plus influentes en Allemagne et en Europe, a des programmes à la fois restreints et spécifiques: l'histoire des idées politiques et des théories politiques, le système politique de la République fédérale d'Allemagne et de l'Union européenne, analyse comparative des systèmes politiques, recherche et analyse des politiques gouvernementales, politique étrangère et relations internationales.

Et **comme domaines de recherche**, elle a retenu : méthodes empiriques en science politique ; processus décisionnels et politique gouvernementale en République fédérale d'Allemagne ; analyse comparative des systèmes politiques en Europe occidentale et en Amérique du Nord, en Europe centrale et orientale et en Amérique latine, analyse comparative des systèmes politiques au Proche-Moyen-Orient et en Asie (y compris les coopérations avec l'Institut de l'Asie du Sud) ; théorie de la démocratie ; démocratisation et transformation du système ; comparaison démocratie-autocratie ; politique gouvernementale dans les comparaisons internationales ; en particulier en matière de politique sociale ; économique et écologique ; Économie politique comparée et internationale, théories de la formation de la volonté et de la prise de décision ; comparaisons



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

internationales des lois électorales et des systèmes électoraux ; analyse du cours, de la réglementation et de la prévention des conflits dans les relations internationales.

5.1.3. En Asie

Nous avons choisi de visiter les programmes de Calcuta, en Inde, de Beijing en Chine et de Téhéran en Iran afin de montrer qu'en dépit des différences radicales qu'il peut y avoir dans le cadre idéologique entre les pays, et partant, parmi les programmes de leurs universités, les enseignements de la science politique ne s'éloignent guère des objets qui peuvent être considérés comme communément partagés de la discipline.

A l'**Université de Calcuta (Inde)** : Aucun cours intitulé « Political Science », mais les domaines classiques de la théorie politique et des relations internationales sont présents. On y trouve, par exemple : administration publique ; théorie politique ; évolution et politique ; politique indienne et relations internationales ; théorie marxienne et théorie sociale et politique contemporaine ; pensée politique indienne ; politique de développement, environnement ; politique ethnique, études de réfugiés et études de paix politique de l'Etat indien, genre et études communautaires ; politique du développement ; médias et études de communication ; théorie politique et politique indienne ; gouvernement local et politique ; communication et médias ; relations internationales.

A l'**université de Beijing**²², les enseignements de la science politique se présentent comme suit :

Le programme de licence en science politique à l'Université de Pékin est généralement une formation de 4 ans. Il peut inclure les matières suivantes :

- Introduction à la science politique
- Théories politiques contemporaines
- Histoire des idées politiques
- Institutions politiques comparées

²² <http://www.pku.edu.cn>



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Relations internationales
- Méthodes de recherche en sciences sociales
- Sociologie politique
- Philosophie politique
- Droit constitutionnel et politique
- Économie politique
- Politique chinoise et gouvernance
- Politiques publiques en Chine et dans le monde

Les étudiants peuvent aussi choisir des spécialisations en fonction de leurs intérêts, par exemple :

- Politique internationale et diplomatie
- Études sur la politique chinoise
- Politiques de développement et gouvernance
- Sciences sociales et nouvelles technologies

2. Master en Science Politique

Le programme de master est généralement d'une durée de 2 à 3 ans. Les cours incluent des matières avancées et de spécialisation telles que :

- Théories avancées de la politique
- Analyse des politiques publiques
- Politique et gouvernance mondiale



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-Méthodes quantitatives et qualitatives en sciences politiques

-Sécurité internationale

-Études comparées des systèmes politiques

-Systèmes politiques asiatiques

-Relations Chine—États-Unis

-Politiques environnementales et développement durable

-Diplomatie et gestion des conflits

Les étudiants en master peuvent être amenés à rédiger un mémoire de recherche, souvent en lien avec une question politique contemporaine, et à travailler sur des projets en collaboration avec des think tanks ou des institutions internationales.

Le doctorat à l'Université de Pékin est un programme de recherche approfondie qui dure environ 3 à 4 ans. Les sujets sont très spécialisés et varient, mais ils incluent typiquement :

-Théories politiques contemporaines

-Transformation du système politique chinois

-Gouvernance et politique publique en Chine

-Analyse des relations internationales

-Études de sécurité en Asie

-Droits humains et droit international

-Politique comparée et régimes politiques mondiaux



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Quand au programme de **licence en science politique** de l'**Université de Téhéran**²³, il est conçu pour fournir aux étudiants une base solide en théorie politique, en analyse des systèmes politiques et en relations internationales. Le cursus dure généralement 4 ans, et les étudiants suivent des cours théoriques ainsi que des cours pratiques.

1. En licence :

- Introduction à la science politique
- Théories politiques classiques et contemporaines
- Histoire politique et sociale de l'Iran
- Philosophie politique
- Systèmes politiques comparés
- Droit constitutionnel iranien
- Institutions politiques iraniennes
- Sociologie politique
- Méthodes de recherche en sciences sociales
- Relations internationales et politique étrangère de l'Iran
- Économie politique
- Politiques publiques et gouvernance
- Médias et politique

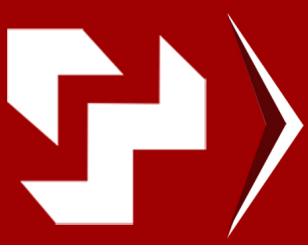
2. Master en Science Politique

²³ <https://ut.ac.ir/en>



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Théories avancées de la politique
- Méthodes de recherche avancées en sciences sociales
- Politique comparée et analyse des régimes politiques
- Politique étrangère iranienne
- Sécurité et géopolitique du Moyen-Orient
- Analyse des conflits et résolution des crises
- Droits humains et politique
- Gouvernance et développement économique
- Éthique et politique
- Sociologie politique du Moyen-Orient
- Islam et politique
- Relations internationales et diplomatie
- Séminaires de recherche avancée en science politique
- Théories politiques contemporaines
- Méthodes quantitatives et qualitatives en sciences sociales
- Politiques publiques et développement en Iran et au Moyen-Orient
- Géopolitique du Moyen-Orient
- Histoire et évolution des systèmes politiques
- Islam et politique comparée



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Droits humains et gouvernance mondiale
- Théories de la gouvernance et de la démocratie
- Politique étrangère iranienne et relations internationales

5.1.4. Au Maroc

La science politique au Maroc a toujours été collée, comme un appendice, au droit public; son enseignement se fait toujours dans le cadre des départements de droit public, sauf le cas des filières de science politiques lancées à Rabat Agdal et Mohammedia, et encore l'EGE et certaines universités privées.

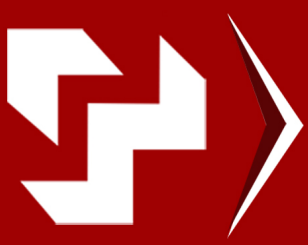
L'enseignement de l'initiation à la science politique a été récemment programmé parmi les matières du premier cycle des études juridiques. Des étudiants, dont la majorité se destine au droit privé et dont un grand nombre ayant un baccalauréat scientifique, c'est-à-dire n'ayant que peu de connaissances en histoire et en philosophie, se trouvent ainsi face à un enseignement qui leur est étranger et qu'ils ne connaîtront que la durée d'un semestre, c'est-à-dire au maximum un peu plus d'une vingtaine d'heures.

Les débuts de la science politique ont été liés de près à la volonté de certains chercheurs marocains de développer une réflexion nouvelle, qui sort du cadre restreint du droit constitutionnel classique, et qui puisse prendre en considération le caractère spécifique du système politique marocain. Elles ont mis l'accent sur la centralité de l'institution monarchique et sur l'importance de la légitimité religieuse et dynastique. Mais ce cadre a fini par, lui-même, par devenir un paravent qui empêche de voir le politique dans son universalité également.

Les chercheurs qui ont eu un rôle fondateur sont d'abord étrangers, comme Clifford Geertz²⁴, John Waterbury, ou encore Clément Henry Moore²⁵, ou Bruno Etienne. Parmi les chercheurs marocains, l'on peut citer Paul Pascon et l'équipe du Bulletin économique et social, Mohamed Tozy, Hassan Rachik, Driss Ben Ali,

²⁴ Clifford Geertz, *Islam Observed*, University of Chicago Press, 1971

²⁵ C. H. Moore, *Politics in North Africa: Algeria, Morocco, and Tunisia*. Front Cover. Clement Henry Moore. Little, Brown, 1970



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Mohammed El Ayadi, Mohammed Hajji et bien d'autres. On peut encore citer, parmi les précurseurs, Abdellah Saaf ou Abdelhay El Moudden.

Les combats actuels de la science politique marocaine se situent ailleurs que dans la compréhension de la nature du régime politique ; ils sont plutôt dans la compréhension des mutations profondes que connaît la société marocaine, sa jeunesse, ses partis politiques, ses « élites » et ses présents et futurs.

Et depuis quelques années, nous assistons à une certaine mutation dont les aspects sont à la fois positifs et négatifs.

Les aspects positifs résident dans les initiatives qui ont consisté à créer des licences d'excellence de science politique, ce qui aura, nécessairement pour effet de permettre aux étudiants de dépasser le seul stade d'une initiation qui ne dépassait guère quelques dizaines d'heures des cours dispensées au sein des départements de droit public et d'approfondir leurs compétences dans la discipline. Les initiatives louables en la matière ont été d'abord enregistrées à Rabat et à Mohammedia. Elles ont été suivies par celles de Marrakech, et celles ouvertes dans certaines universités privées. De telles expériences n'en sont qu'à leur balbutiement, mais elle a le mérite d'exister.

Quant aux aspects négatifs, il résident dans le fait d'avoir programmé l'initiation à la science politique en première années de la faculté de droit, et de donner, ainsi l'illusion de la connaissance d'une discipline qui nécessite, en plus de compétences dans d'autres sciences sociales, ne seraient-ce d'entre elles que l'Histoire, la sociologie, l'anthropologie et l'économie , et de faire croire à des étudiants de droit public qu'ils pourraient faire office d'analyste politique, une tentation qui n'est point absente, ni exclue.

Ceci ne nous empêche pas de présenter quelques échantillons des programmes proposées dans certaines licences de science politique au Maroc.

A **Science Po Rabat**²⁶, les programmes se présentent comme suit :

S1 :

²⁶ <https://www.uir.ac.ma/fr/pole/sciences-po-rabat/Licence>



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Introduction à la sociologie
- Introduction à la science économique
- Introduction à la science politique
- Introduction aux sciences juridiques
- Enjeux de l'Afrique contemporaine et de la région MENA
- Langues étrangères: anglais/espagnol
- Méthodologie du travail universitaire

S2 :

- Introduction à la géopolitique
- Économie politique
- Communication politique
- Anthropologie du contemporain
- Langues étrangères: anglais/espagnol

S3

- Culture digitale et humanités numériques
- Histoire contemporaine du Maroc et de l'Afrique
- Politiques comparées
- Politiques publiques
- Histoire des idées politiques



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-Problèmes économiques

-Langues étrangères: anglais/espagnol

-Art et culture au Maroc et dans le monde arabe

S4

-Science sociales et politiques

-Analyse quantitative

-Politiques étrangères

-Politiques économiques

-Le religieux conjugué au XXIème siècle

-Langues étrangères: anglais/espagnol

-Leadership et engagement civique

3 parcours de spécialisation en S6

Parcours : Politiques Économiques

-Macroéconomie

-Évaluation des politiques publiques

-Économie de développement

Parcours : Politiques, Cultures et Sociétés

-Gouvernance africaine et discours politique

-Culture, politique et religion dans le monde arabe



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-Sociétés arabes et africaines en mouvement

Parcours : Politiques Internationales

-Enjeux géopolitiques et géostratégiques

-Droit international public

-Gouvernance africaine

A la faculté de Rabat Agdal²⁷ de l'Université Mohammed V, la licence d'excellence propose comme programme :

S1 :

- Introduction à la Science Politique
- Droit Constitutionnel
- Histoire Des Institutions
- Introduction Au Droit
- Introduction à L'Économie
- Histoire Politique du Maroc
- Arabe I

S2 :

- Droit Administratif
- Étude De La Constitution Marocaine

²⁷ https://fsjes-agdal.um5.ac.ma/sites/default/files/Brochures/Affiche%20LFEx%20SC%20PO%2022_23.pdf



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Sociologie Politique
- Anthropologie Politique
- Droit Humanitaire
- Politique Économique
- Langue Et Terminologie

S3 :

- Institutions internationales
- Décentralisation et pouvoir local
- Histoire des idées politiques
- Éléments de sociologie
- Théorie des organisations
- Méthodes des sciences sociales

S4 :

- Politique étrangère
- Droit international
- Communication politique
- Vie parlementaire marocaine • Géopolitique et géostratégie
- Méthodes quantitatives

S5 :



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Sociologie électorale

Politique comparée

- Les relations MAROC – UE

- Droits de l'homme

- Gestion d'entreprise

- Éléments de philosophie

S6 :

- Politiques publiques

- Finances publiques

- Pensée politique contemporaine

- Pratique diplomatique

Quant à la **licence d'excellence de science politique de Marrakech**²⁸, elle propose recrute les candidats à partir du DEUG, et elle propose de programme qu'à partir du cinquième semestre ; ce programme sur deux se présente ainsi :

S5 :

Géopolitique et géostratégie

- Sociologie de l'action politique

- Théories politiques contemporaines

- Politiques de décentralisation et gouvernance territoriale

²⁸ <https://drive.google.com/file/d/1dA9EYLN9hMxUPfGhlqXND8TAEkQvSK5W/view?pli=1>



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

- Méthodes quantitatives et qualitatives

- Langues étrangères

S6 :

- Digital skills

- Gouvernance économique mondiale

- Analyse des politiques publiques

- Transitologie

- Communication politique et transition digital

- Management des ressources publiques

- Langues étrangères

- Droit, civisme, et citoyenneté

Comme manuels faits par un professeur marocain, nous recommandons spécialement le livre de Taoufiq Rahmouni, Initiation à la science politique, 2ditions FSJES Ain Chok, Casablanca 2016-2017. Cet ouvrage offre un panel de thématiques classiques dans l'enseignement de la science politique :

- Pouvoir et pouvoir politique

- L'Etat .

- La constitution et les institutions politiques

- Les régimes politiques

- La démocratie



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-Les partis politiques

-La socialisation politique

-Les mobilisations collectives

6. Que retenir de cette revue ?

Vue une telle diversité dans les programmes et dans les manuels, il reste à l'enseignant, et surtout à ceux qui établissent les programmes, de savoir ce qui est indispensable ou essentiel à la formation de leurs étudiants.

Quelques thématiques paraissent être parmi les plus partagées :

Toutefois, si l'on veut pousser un tant soit peu une synthèse qui fasse ressortir ce qu'il y a de commun entre ces divers programmes, ou, tout au moins, les thématiques qui paraissent être présentes dans la majorité desdits programmes.

Ainsi, on peut remarquer que les principaux domaines abordés peuvent être regroupés autour de plusieurs axes majeurs :

-Pouvoir, Institutions et Droit : L'accent est mis sur les structures de pouvoir, y compris le pouvoir parlementaire, militaire, économique et judiciaire.

-La réflexion porte également sur l'impact des institutions politiques et sur la façon dont elles régulent les sociétés, en particulier à travers les Constitutions et la gestion du pouvoir régulateur de l'État :

-Comportement et Engagement Politique : Une attention particulière est accordée aux dynamiques sociales et à la mobilisation électorale, notamment à travers la socialisation politique, les cultures politiques et les comportements des citoyens et des partis. L'influence des médias, du langage et des symboles politiques est aussi un thème récurrent, qui met en lumière l'importance des communications politiques dans la formation de l'opinion publique et dans le processus électoral.

-Politique Comparée et Relations Internationales : Le texte présente une analyse comparée des systèmes politiques à travers le monde, en particulier en examinant les régimes autoritaires, démocratiques et semi-



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

démocratiques. Les questions de démocratisation, de guerres civiles, de conflits ethniques et de clientélisme sont également abordées. Une place importante est donnée aux relations internationales, notamment aux théories de la dépendance, aux questions de sécurité internationale, aux guerres interétatiques et aux grandes dynamiques de la politique mondiale.

-Politiques Publiques et Gouvernance : Les politiques publiques sont analysées dans divers domaines, tels que les politiques sanitaires, industrielles, agricoles, et culturelles, ainsi que la manière dont elles influencent la gouvernance locale et nationale.

- Réflexions sur l'État et sa capacité à intervenir dans l'économie et la société.

-Méthodologies et Approches : méthodes qualitatives et quantitatives, choix rationnels, approches institutionnalistes et analyses contextuelles des systèmes politiques.

-Économie, État et Démocratie : relation entre économie et politique, en particulier la manière dont le capitalisme interagit avec les régimes démocratiques.

-Idéologies et Théories Politiques : les nombreux courants idéologiques sont explorés, incluant le libéralisme, le marxisme, l'anarchisme, le nationalisme, et d'autres systèmes de pensée comme le fascisme et le socialisme.

-Études Régionales et Contextualisées : en particulier concernant des zones comme le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine ; examinant des spécificités politiques, les processus de démocratisation et les enjeux géopolitiques locaux.

-Les cours proposent ainsi une exploration complexe et multidimensionnelle de la science politique, en abordant des thèmes aussi variés que les structures de pouvoir, les dynamiques politiques, les institutions, les comportements électoraux et les idées politiques.

-L'analyse comparative, tant au niveau des systèmes politiques que des politiques publiques, est essentielle.



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

Cette revue montre à quel point le choix est vaste en matière d'enseignements de la science politique, mais ce choix doit être guidé par la distinction de ce qui doit être enseigné en premier, au niveau de l'initiation et ce qui peut être enseigné à des niveaux un peu plus avancé.

Il nous semble, toutefois, que le bloc suivant pourrait fournir une assez bonne base pour cet enseignement au stade de l'initiation :

- Méthodes et approches,
- Politique comparée
- Etat,
- démocratie,
- institutions,
- régimes politiques,
- pouvoir, « Areas Studies »,
- systèmes de partis, et organisations
- théorie politique,
- pensée politique, idéologies,
- études de sécurité,
- crises et gestion des crises,
- comportements politiques,
- cultures politiques,
- socialisation,



Les enseignements de la science politique : considérations didactiques

-religion et politique.

Ceci dit, les enseignants sont tenus par les plateformes, telles qu'elles sont indiquées par les instances responsables, bien que l'indépendance de l'enseignant universitaire soit un principe qui a une valeur constitutionnelle en France²⁹, ce qui n'est pas le cas au Maroc.

²⁹ C'est un principe consacré par le Conseil constitutionnel comme un « *principe fondamental reconnu par les lois de la république* » ; décision n° 2010-20/21, du 6 août 2010.